

« L'hellénisme : histoire, philologie, esthétique »

Compte rendu et programme du séminaire - 2013-2014

Christophe Corbier, chargé de recherches CNRS - CRAL

Théodora Psychoyou, maîtresse de conférences, Paris-Sorbonne

Qu'en était-il de la musique grecque antique avant « l'hellénisme », en tant que définition d'une essence grecque fondée sur des faits culturels et ethniques communs à l'ensemble du monde hellénique archaïque et classique, et à laquelle participait la musique ? Il s'agissait, durant cette année, d'étudier les théories de la musique antique avant la constitution d'une science philologique moderne, telle qu'elle a été forgée par Wolf et Böckh dans les premières années du dix-neuvième siècle. Chez ces philologues, en particulier chez Böckh et ses disciples, la musique grecque avait fait l'objet d'une étude qui en renouvelait la compréhension, même si elle s'appuyait sur les multiples recherches du siècle des Lumières en ce domaine. Depuis Zarlino, Descartes et Mersenne, jusqu'à Rousseau, Forkel et Burney, on n'ignorait ni les théories de l'Antiquité, ni les quelques œuvres conservées, qui étaient régulièrement confrontées aux témoignages recueillis par les voyageurs et les missionnaires auprès des peuples extra-européens.

Nous avons commencé par aborder la question des sources par une conférence de Constantin Mélidis (Paris-Sorbonne) sur les sources concernant la voix dans le chant et la vocalité dans la musique grecque de l'Antiquité, dans une équète terminologique vaste, allant de Homère jusqu'à Michel Psellos. Cette conférence a été suivie d'une séance consacrée à la lecture de quelques pages d'un texte canonique, le *Peri Mousikès*, recueilli dans les *Œuvres Morales* de Plutarque. Plutôt que de soulever la question de l'attribution de ce texte, nous sommes livrés à une étude traductologique des versions d'Amyot (1572), de Burette (1735) et de Weil-Reinach (1900). Cette étude a permis, par-delà le large ambitus chronologique, de mettre en valeur la façon dont chaque traducteur a projeté les régimes musicaux en vigueur en son temps, ce qui posait des problèmes pour certains termes n'entrant pas dans le cadre de référence, comme « paracatalogè », « nomos », « poiema » et « hermosmenon ». Cette dernière notion, difficilement traduite par Amyot, se retrouve même dans le *Dictionnaire de Musique* de Rousseau (« Mœurs »), qui édifie à partir d'elle une éthique de la musique grecque qui fonde sa supériorité sur la musique moderne, alors que le terme revêtait en réalité un sens technique chez le pseudo-Plutarque.

Cette analyse terminologique nous a permis ensuite d'aborder l'histoire érudite de Kircher (*Musurgia Universalis*), de Mersenne (*Harmonie Universelle* et *Quaestiones in Genesim*), et de Marc Meibom, afin d'analyser plusieurs aspects de leur contribution à la connaissance de la musique grecque antique : métaphysique de la musique, construction du monocorde, musique mesurée à l'antique, édition de textes et de « partitions » antiques (cas de la *Première Pythique* de Pindare). Les recherches en ce domaine, entrepris au cours du dix-septième siècle, précèdent ainsi la Querelle des Anciens et des Modernes, dans laquelle la musique grecque n'a pas été oubliée (Perrault, *Parallèle des Anciens et des Modernes*, IV). Malgré l'absence de documents musicaux significatifs, la musique grecque antique faisait en effet l'objet de recherches érudites en même temps

qu'elle constituait l'enjeu de querelles esthétiques qui se sont poursuivies jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Le problème des sources, de leur interprétation et de leur utilisation dans l'art a été aussi abordé durant l'année sous d'autres angles, grâce aux communications de Markus Castor (DFKG) sur le comte de Caylus et de Delphine Burlot (INHA) sur la restauration des œuvres d'art et l'emploi de références antiques dans la peinture néo-classique.

Nous avons abouti enfin aux théories de Rameau et avons étudié la place de ceux que l'auteur du *Traité d'harmonie* nomme les « Grecs » et les « Anciens » : Pythagore, perçu à travers le prisme zarlinien, et dans une moindre mesure Aristoxène et Claude Ptolémée. Comme l'a montré Raphaëlle Legrand (Paris-Sorbonne), Rameau édifie en partie la théorie de l'harmonie en réponse aux « Anciens », c'est-à-dire aux théoriciens qui s'échelonnent depuis les Pythagoriciens jusqu'à Zarlino. Nous avons également étudié les différentes tentatives réalisées par Rameau pour intégrer le « tétracorde des Grecs » à son système : ce qui a soulevé de nouveau la question de l'universalité de l'harmonie, contre laquelle Rousseau se dresse au nom des Grecs. Car c'est en se revendiquant d'une autre conception de la musique grecque antique, fondée sur l'analyse philologique des sources, sur la promotion de styles nationaux et sur la comparaison avec les musiques non européennes, que Rousseau conteste les théories ramistes. Ce qui nous a menés à la dernière séance, au cours de laquelle Basma Zerouali (EFA) a présenté ses recherches sur la musique de la communauté grecque smyrniote avant 1922 : de part et d'autre du dix-neuvième siècle, nous avons ainsi tenté de cerner la notion d'hellénisme, ses fondements idéologiques et ses limites dans le champ musical et philologique.

2^e année : 2013-2014

Séminaire coordonné par Christophe Corbier (CNRS - CRAL) et Théodora Psychoyou (PLM - Paris-Sorbonne), consacré à la notion d'hellénisme. Il vise à explorer la nature et les enjeux de l'héritage grec, en articulant la musique, l'art, la littérature, et leur esthétique, philologie et historiographie.

Thème de 2012-2013 : La musique grecque antique avant l'« hellénisme » :
étude et critique des sources aux XVII^e et XVIII^e siècles

Argument

Pour cette année 2013-2014, nous poursuivons notre étude du concept d'hellénisme appliqué au champ musical, en remontant à la période précédant l'extension de ce concept dans la musique et les arts au XIX^e siècle. Nous étudierons plusieurs textes-clés consacrés à la musique grecque antique : de Kircher (*Musurgia Universalis*) à Charles Burney et Forkel, en passant par Perrault, Rameau, Burette, Rousseau, Diderot, nous analyserons les discours tenus sur l'art musical grec ; nous nous pencherons également sur des problèmes d'ordre philologique et traductologique pour restaurer le dialogue entre les textes anciens et leurs interprétations modernes, en prenant comme exemple le *Traité de la musique* attribué à Plutarque. Ces textes seront replacés dans le contexte des débats scientifiques et des querelles esthétiques qui ont accompagné la constitution de l'histoire de la musique comme science.
